

**COMMUNIQUE**

Paris, le 24 octobre 2025

Flex office, Open space et Rénovations : FO Agriculture garde un œil attentif sur la qualité de vie au travail

Projet du site de Maine : modernisation ou réduction des espaces ?

FO Agriculture a pris part à la présentation du projet de rénovation du site de Maine, destiné à accueillir la DGAL, l'OPPIC et une troisième entité à définir. Si le projet s'inscrit dans une logique de mutualisation et de modernisation des espaces de travail, il traduit aussi une évolution profonde des conditions d'exercice des agents, liée à la généralisation du **flex office et de l'open space**.

Initialement conçu sur un modèle classique de bureaux, le projet a été réorienté fin 2024 vers une organisation sans poste fixe, sous la contrainte des surfaces disponibles. **FO Agriculture** souligne que cette transformation, présentée comme un « nouveau mode de travail », répond avant tout à une **logique immobilière et budgétaire**, et **non à une demande des agents ni à une amélioration prouvée de leurs conditions de travail**.

Lors des échanges, **FO Agriculture** a rappelé ses **inquiétudes majeures** : la **densité excessive** des espaces de travail partagés, pouvant **regrouper jusqu'à 18 agents** ; les **nuisances sonores**, de **perte de concentration** et de **fatigue cognitive** dans les open spaces ; le **manque d'intimité** et de **confidentialité** dans des espaces vitrés ou partagés ; les **incertitudes** sur les **règles d'usage du flex office** et leur application concrète.

FO Agriculture a demandé que la **qualité de vie au travail** reste une **priorité** et que les **agents** soient pleinement **associés** à la définition des règles de fonctionnement. Elle a **insisté** sur la nécessité d'un **mobilier ergonomique**, de **zones de calme réellement accessibles**, et d'un **suivi post-installation** pour évaluer les impacts sur le collectif de travail.

FO Agriculture prend acte des **engagements de l'administration** concernant les études acoustiques, la mise à disposition de bulles de repli, la modularité des espaces et la co-construction d'une charte d'usage. Elle rappelle toutefois que ces **engagements devront se traduire en actes concrets et mesurables**, avec un dialogue social continu jusqu'à l'emménagement prévu en 2028.

Expérimentation du flex office à la sous-direction de la logistique et du patrimoine (SDLP) : un modèle à questionner

FO Agriculture suit également de près l'expérimentation de flex office menée à la SDLP, sur **500 m² et 47 agents**. Derrière l'objectif affiché d'optimisation et de modernisation, cette expérimentation représente une **mise à l'épreuve du collectif de travail** dans des espaces partagés à la rationalisation maximisée.

FO Agriculture demande la **transmission complète des enquêtes préalables et des « profils agents »** établis pour calibrer les besoins, afin d'évaluer la pertinence du dispositif. Elle alerte sur plusieurs points : la **densité et la mobilité forcée** des agents, sources potentielles de désorganisation ; la **perte de repères collectifs** « Où est mon chef-fe ? », « Où est mon-ma collègue ? », malgré le scénario territorial (une zone par bureau) retenu ; les **risques acoustiques** et ergonomiques dans des espaces ouverts à forte occupation ; le risque d'**inégalités d'accès aux postes les plus adaptés ou aux zones calmes**.

FO Agriculture souligne que la réussite d'un tel dispositif dépendra entièrement de l'**accompagnement technique et humain**, de la **formation aux nouveaux outils**, et d'un **suivi participatif transparent** après installation.

Pour **FO Agriculture**, le flex office ne doit pas devenir un levier de réduction des surfaces au détriment du **bien-être et de la performance collective**. Elle demande que les résultats de l'expérimentation fassent l'objet d'un **bilan complet et partagé**, avant toute généralisation.

Sites de Varenne et Barbey-de-Jouy : attention aux impacts des chantiers

Concernant la **restauration des façades de Varenne**, **FO Agriculture** a exprimé plusieurs demandes de clarification : maintien de la continuité d'activité, prévention des nuisances (bruit, poussière). Elle rappelle que la **sécurité des agents** doit être garantie à chaque étape. Sur le **chantier des huisseries de Barbey-de-Jouy**, **FO Agriculture** salue la perspective d'une meilleure isolation thermique. En revanche, concernant le **chauffage des sites**, **FO Agriculture** a relayé les plaintes récurrentes d'inconfort thermique subies par les agents. Elle a demandé un ajustement des procédures de mise en chauffe.

FO Agriculture salue la volonté de modernisation des sites et la recherche d'efficacité immobilière. Elle restera pleinement mobilisée pour : garantir la **transparence des études et des décisions**, préserver la **qualité des espaces de travail** et la **diversité des usages**, assurer la **concertation réelle** des agents, et veiller à ce que les nouveaux aménagements respectent les **principes de sécurité, d'ergonomie et de bien-être au travail**. **FO Agriculture** continuera d'exercer son rôle de **vigie pour que la modernisation des bâtiments rime avec respect des agents et amélioration des conditions de travail**.

FO Agriculture – construire des bâtiments durables, c'est aussi bâtir un ministère humain !